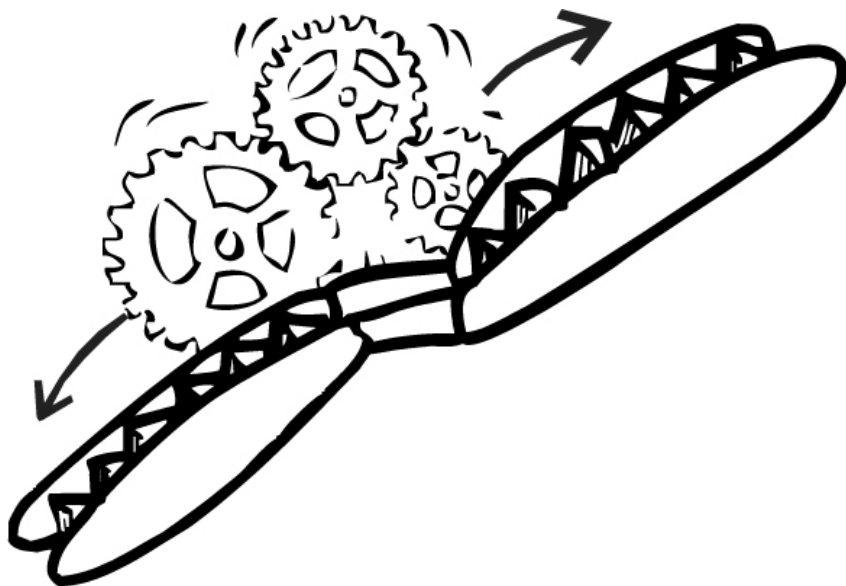




Outil pour l'écoute du budget du Québec 2008-2009

Le budget du gouvernement, c'est beaucoup de chiffres, mais ça peut se comprendre et ça vaut la peine parce que ça a un effet direct sur la manière dont nous allons vivre ou pas la solidarité entre nous comme société : le pacte fiscal. L'État a trois missions fondamentales : la redistribution de la richesse, les services publics et le développement. Ça joue autant dans les revenus que dans les dépenses.



Encore cette année, attention aux prétentions de développement économique qui ne tiennent pas compte des personnes, du tissu social, du développement culturel, des impacts environnementaux. Surtout, continuons à réclamer la diminution des inégalités ainsi qu'un autre regard sur la richesse, qui fait que la richesse matérielle vient soutenir et non éclipser la richesse humaine.

La Ministre des Finances du Québec a beaucoup parlé, ces derniers temps, de l'amélioration de la productivité comme un enjeu majeur pour l'avenir du Québec. Comment envisage-t-on la productivité dans ce budget? Est-il productif d'exclure socialement les personnes à l'aide sociale, à qui on accorde un revenu ne couvrant pas leurs besoins essentiels et qui voient leur santé

se détériorer? Est-il productif pour l'économie québécoise de maintenir dans la pauvreté les personnes travaillant au salaire minimum? Est-il productif de vendre à rabais les biens publics et de soumettre les services essentiels aux lois de la concurrence et des profits privés?

Y a-t-il moyen de voir de la productivité dans la solidarité? La productivité d'une société ne devrait-elle pas se calculer par ses efforts d'inclure tout le monde, que ce soit au plan social, politique et économique dans la mesure de la capacité de chacunE?

Et si on réfléchissait sur notre participation à la productivité?

Produisons-nous? Quel est notre apport à la société? Qu'est-ce que la richesse, qu'est-ce que la pauvreté? Comment ma richesse ou ma pauvreté se conjuguent-elles avec la richesse ou la pauvreté collective? Comment produisons-nous des richesses? Voici quelques questions pour un échange en groupe.

En quoi, de quoi suis-je riche?

En quoi, de quoi suis-je pauvre?

En quoi je contribue à la société?

Quelle est notre vision de la productivité?



Un Québec riche de tout son monde, c'est un Québec où il y a de la place pour toutes les contributions, toutes les richesses, pas seulement monétaires.



Et maintenant, plongeons dans les chiffres. Commençons par les budgets précédents.

Les chiffres de base du budget du Québec

« Fonds consolidé du revenu » en milliards de \$. Montants réalisés de 2002 à 2006;
résultats préliminaires pour 2006-2007 et 2007-2008; colonnes vides à compléter avec les chiffres du budget 2008-2009.

	2002-2003 réalisés	2003-2004 réalisés	2004-2005 réalisés	2005-2006 réalisés	2006-2007	2007-2008		2008-2009	
					Prélimi- naires (cette année)	annoncés	réalisés (cette année)	anticipés (lors du budget 2007-2008)	annoncés (cette année)
Revenus	49,3	51,3	53,6	55,4	60,3	61,0		61,3	
▸ Autonomes	40,4	41,9	44,4	45,5	49,3	47,8		48,2	
▸ Transferts fédéraux	8,9	9,4	9,2	10,0	11,0	13,2		13,1	
Dépenses	50,4	52,0	54,5	55,8	58,7	61,0		62,6	
▸ Programmes	439	45,3	47,7	48,9	51,8	53,8		55,4	
▸ Service de la dette	6,6	6,7	6,9	6,8	7,0	7,2		7,2	
Résultats nets des organismes consolidés	0,4	0,3	0,2	0,3	0,26	0,03		0,18	
Réserve équité salariale						0,5			
Solde budgétaire consolidé	-0,7	-0,4	-0,7	0	0,6	0,65		0,74	

D'autres chiffres utiles à connaître sur le Québec

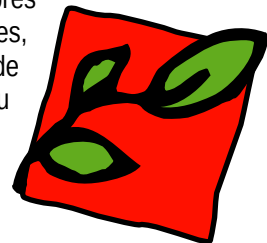
Données de 2006 sauf quand une autre date est indiquée. M est utilisé pour million et G, pour milliard.

- Population du Québec: 7 651,5 M personnes
- Population dite active: 4,053 M personnes (2005)
- Produit intérieur brut (PIB): 273,6 G\$ (2005)
- PIB *per capita*: 36 009 \$ (2005)
- Revenu personnel disponible : 178,1 G\$
- Revenu personnel disponible *per capita* : 23 273 \$
- Rémunération hebdomadaire moyenne : 671,97 \$ soit 34 145 \$/an
- Salaire minimum : 8,00 \$/heure depuis le 1^{er} mai 2007, soit 1 387 \$ brut par mois et 16 640 \$ par année à 40 heures/semaine. Passera à 8,50 \$/heure au 1^{er} mai 2008.
- Taux de chômage: 8,3 % (2005)
- Coût du régime d'aide aux personnes et aux familles (aide sociale) en 2006-2007 : 2,76 G\$
- Coût de ramener toutes les prestations d'aide sociale au niveau payé en situation de contraintes sévères à l'emploi : ± 800 M\$
- Protection assurée en 2008 par l'aide sociale : 551 \$/mois (6 612 \$/an) pour personne jugée sans contrainte à l'emploi; 668 \$/mois (8016 \$/an) pour personne jugée avec contraintes temporaires à l'emploi; et 838 \$/mois (10 056 \$/an) pour personne jugée avec contraintes sévères à l'emploi.



Les quintiles de revenus

Pour avoir une idée de l'inégalité des revenus dans la société, on peut utiliser des statistiques par quintiles. Les quintiles sont des « cinquièmes » de la population : on obtient les quintiles en divisant la population en cinq parties égales. Les tableaux suivants montrent quel est le revenu dans chaque cinquième de population, d'abord chez les personnes seules, puis chez les familles, enfin chez les deux catégories additionnées. Le revenu privé, c'est ce que les gens gagnent par leurs propres moyens. Les revenus de transfert, c'est l'argent que l'État verse aux individus : allocations familiales, pensions de vieillesse, aide sociale, etc. Le revenu total est l'addition du revenu privé et des revenus de transfert. Ensuite, bien sûr, il y a l'impôt, et en soustrayant l'impôt du revenu total, on obtient le revenu disponible, c'est-à-dire la somme d'argent dont les gens disposent pour leurs dépenses.



Allons voir! Un beau tableau d'inégalités...

Revenu moyen des unités familiales selon le type de revenu et impôt moyen dans chaque quintile de revenu disponible, Québec, 2005

Quintile (Cinquième)					
	1	2	3	4	5
	(le plus pauvre)		\$	(le plus riche)	
Personnes seules					
Revenu privé	2 854	4 972	14 584	29 249	61 598
Revenus de transfert	4 415	9 257	7 042	4 456	2 834
Revenu total	7 269	14 229	21 626	33 705	64 432
Impôt	371	258	1 884	5 514	15 196
Revenu disponible	6 898	13 971	19 742	28 191	49 236
Familles					
Revenu privé	10 340	30 421	49 315	74 245	139 011
Revenus de transfert	12 683	11 273	9 662	6 975	4 926
Revenu total	23 024	41 694	58 977	81 220	143 937
Impôt	994	4197	8 592	14 719	35 357
Revenu disponible	22 029	37 498	50 384	66 501	108 580
Ensemble des unités					
Revenu privé	4 526	17 123	34 191	56 591	119 337
Revenus de transfert	7 297	9 466	8 832	7 998	5 373
Revenu total	11 823	26 589	43 024	64 589	124 709
Impôt	629	2 257	5 770	10 955	28 929
Revenu disponible	11 194	24 331	37 253	53 634	95 780

Ce tableau est disponible sur le site Internet de l'Institut de la statistique du Québec :
www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/revenus/revmoyquint.htm

Et maintenant, on écoute la ministre et on note!



Les mesures annoncées

Voici 8 points sur lesquels un budget a de l'impact. Vous pouvez classer les mesures annoncées selon l'une ou l'autre des rubriques.

Selon vous : une phrase, une citation, une image qui caractérise ce budget

Les revenus des personnes

À surveiller :

Baisses d'impôt, crédits d'impôt,
déductions (attention à la déduction pour
frais d'emploi)
Allocations, transferts divers, indexations
Taxes à la consommation
Traitement des pensions alimentaires

Les programmes du gouvernement

À surveiller :

Santé, gratuité des médicaments
Éducation, aide aux étudiants
Aide sociale, solidarité sociale,
alternative-jeunesse
Logement social
Transport en commun
Garderies
Environnement
Financement du communautaire
L'aide aux familles
Maintien à domicile des personnes âgées

Les revenus des entreprises

À surveiller :

Impôts divers
Augmentation / réduction des charges



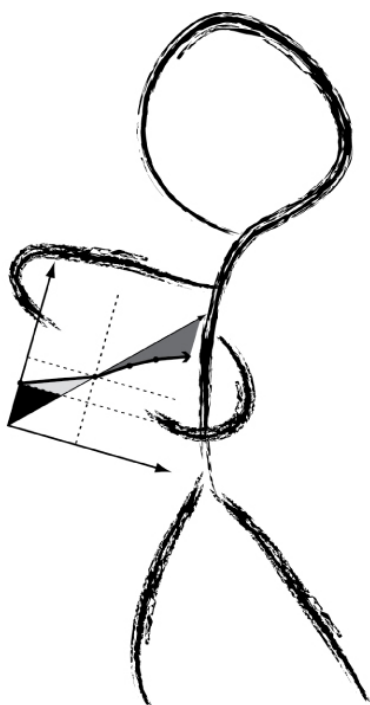
L'économie et l'emploi La productivité À surveiller : Économie sociale Équité salariale et équité en emploi Formation, insertion et accès à l'emploi Conciliation travail/famille Développement local et régional Déréglementation	
Les revenus du gouvernement À surveiller : Baisses ou hausses d'impôt Tarifications Transferts fédéraux	
Le fonctionnement de l'État À surveiller : Répartition entre niveaux de gouvernements Partenariats public/privé Réduction de la taille de l'État	
Le paiement de la dette À surveiller : Remboursements prévus Fonds des générations D'où vient l'argent?	
L'équilibre du budget À surveiller : Déficit zéro?	



Les mesures urgentes pour avancer vers un Québec sans pauvreté

- Appauvrissement zéro du cinquième le plus pauvre. Réparation des reculs de demi-indexation à l'aide sociale. Compensation pour les hausses de tarifs.
- Barème plancher à l'aide sociale, couvrant les besoins essentiels.
- Élimination de toutes les coupures à l'aide sociale.
- Gratuité des médicaments pour toutes les personnes gagnant moins de 13 267 \$.
- Non considération de la pension alimentaire dans le calcul du revenu à l'aide sociale et à l'aide aux étudiants.
- Accroissement du parc de logements sociaux.
- Mesures d'aide à la formation, à l'insertion et à l'emploi.
- Équité en emploi : des conditions équivalentes, quel que soit le statut d'emploi.
- Lutte aux préjugés.
- Application de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. La loi a cinq buts :
 - promouvoir le respect et la protection de la dignité des personnes en situation de pauvreté et lutter contre les préjugés à leur égard;
 - améliorer la situation économique et sociale des personnes et des familles qui vivent dans la pauvreté et qui sont exclues socialement;
 - réduire les inégalités qui peuvent nuire à la cohésion sociale;
 - favoriser la participation des personnes et des familles en situation de pauvreté à la vie collective et au développement de la société;
 - développer et renforcer le sentiment de solidarité dans l'ensemble de la société québécoise, afin de lutter collectivement contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La campagne Mission collective : bâtir un Québec sans pauvreté



Le Collectif est actuellement en campagne afin de demander à l'Assemblée nationale, pour mettre en œuvre l'esprit de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, de veiller à ce que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour :

- que toutes les citoyennes et tous les citoyens aient accès, sans discrimination, à des services publics universels de qualité;
- que le salaire minimum soit fixé à 10,16 \$/heure (2007) et révisé annuellement, afin qu'une personne seule travaillant 40 heures/semaine sorte de la pauvreté;
- que les protections publiques soient haussées et ajustées annuellement pour assurer à toute personne un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation, soit 13 267 \$/an (2007), afin de préserver sa santé et sa dignité.

